

CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX

PRE-INSCRIPTIONS 2020-2021

Cycle d'Orientation Professionnelle
Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur

-en préfiguration-

-Perfectionnement

- C.O.P

INSTRUMENTS

NOM et prénom du candidat :

Cocher la discipline choisie :

- | | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> violon | <input type="checkbox"/> piccolo | <input type="checkbox"/> trompette | <input type="checkbox"/> piano |
| <input type="checkbox"/> alto | <input type="checkbox"/> flûte traversière | <input type="checkbox"/> trombone | <input type="checkbox"/> Musique de chambre
(deux pianos...) |
| <input type="checkbox"/> violoncelle | <input type="checkbox"/> clarinette | <input type="checkbox"/> « Pratique des
Nouveaux
Langages » (Musique
contemporaine) | <input type="checkbox"/> Musique ancienne
(clavecin, violon baroque,
violoncelle baroque,
guitare baroque et
renaissance, flûte à bec
(<i>chant baroque voir dossier
spécifique</i>)) |
| <input type="checkbox"/> contrebasse | <input type="checkbox"/> saxophone | | |

Le dossier d'inscription est à envoyer par mail à l'adresse spécifique du Conservatoire : inscriptions20-21crdclamart@valleesud.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres du conservatoire Henri Dutilleux avec tous les documents demandés à :

Conservatoire à Rayonnement Départemental de Clamart
(Inscription CPES-COP et perfectionnement)
Place Jules Hunebelle - 92140 CLAMART

**Date limite de dépôt du dossier : Mercredi 30 septembre 2020
(matin – sauf pour les examens de piano)**

Concours d'admission :

*Suite à l'inscription, les candidats aux examens d'entrée en CPES seront convoqués
- Voir en dernière page les dates et programmes selon les disciplines:*

Seront refusés :

- Les dossiers incomplets, ou hors délais, ou envoyés ailleurs que le conservatoire de Clamart.

Date de réception du dossier au conservatoire :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE

Nom : Mme M

Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Mobile :

Courriel (en majuscules) :@.....

Secteur de résidence pour les Clamartois :

Centre Gare Garenne-Trivaux-3f Percy-Schneider Jardin Parisien Plaine Galvent -Corby

En **SEPTEMBRE 2020** l'élève sera :

Scolarisé : établissement, ville..... niveau scolaire

Etudiant : établissement, ville..... cursus.....

En activité professionnelle :

Autre :

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ÉLÈVE

Nb : le responsable 1 est la personne ayant la charge financière de la scolarité de l'élève (droits d'inscriptions, cotisations, locations d'instruments le cas échéant).

Les correspondances seront adressées à ce responsable.

RESPONSABLE 1 Père Mère

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Tel domicile :

Tel mobile :

Tel pro :

Courriel :

Profession :

RESPONSABLE 2 Père Mère

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Tel domicile :

Tel mobile :

Tel pro :

Courriel :

Profession :

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Lien :

Prénom :

Téléphone :

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Un dossier de préinscription ou de réinscription a-t-il été déposé dans un autre conservatoire de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris ? oui non Si oui merci de préciser

Antony Bagneux Bourg la Reine/Sceaux Châtenay-Malabry Châtillon Fontenay-aux-Roses

Malakoff Montrouge

S'agit-il de votre première demande d'inscription au Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart ? oui non

Dans quel cadre le candidat a-t-il suivi ses études musicales :

Dans un établissement d'enseignement artistique spécialisé (conservatoire, etc) ?

nom et localisation de l'établissement : _____

Autre (association, structure privée, cours particuliers, etc.) ? _____

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Attestation et/ou diplômes justifiant votre niveau dans la discipline présentée (sauf s'ils ont été obtenus au sein du Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart) Et lettre de motivation.

Attestation d'assurance en responsabilité civile

Photographie d'identité (à insérer en page 1 ou coller, avec nom au dos)

Carte de Quotient Familial (pour les candidats domiciliés sur le territoire) – à faire calculer à la Mairie de Clamart en septembre et à fournir avant le début des cours

ACCOMPAGNEMENT

Le Conservatoire met un pianiste accompagnateur à disposition des candidats (deux répétitions possibles, de 45' à 1h selon le programme et selon les disponibilités) mais les candidats peuvent être accompagnés de leur propre pianiste.

Choix :

Accompagnateur du Conservatoire Henri Dutilleux*

Accompagnateur personnel

*Préciser s'il s'agit d'un programme autre que celui imposé (autre concours d'entrée d'un CRR ou CRD) :

N.B : Les candidats devront prévoir d'apporter leurs partitions en triple exemplaires

Le conservatoire vous tiendra informé par voie postale ou numérique de l'acceptation ou du refus de votre dossier.

En cas d'acceptation, une convocation au concours d'entrée vous sera envoyée.

INFORMATIONS CONCERNANT LA FACTURATION

Je souhaite régler la cotisation annuelle en une fois trois fois

INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Information sur les activités du Conservatoire :

Vous êtes susceptibles de recevoir par courriel des informations sur les activités du conservatoire Henri Dutilleux.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre

Si vous vous opposez à ce que vos coordonnées électroniques (courriel) soient transmises, cochez la ou les cases correspondantes :

- aux Etablissements culturels de la ville de Clamart et de Vallée Sud – Grand Paris

- et aux Représentants des parents d'élèves du conservatoire Henri Dutilleux

Les données personnelles recueillies par le conservatoire de musique et de danse Henri Dutilleux ont pour seule finalité la gestion administrative des élèves « et l'établissement de statistiques ». Votre adresse postale personnelle, rendue anonyme, est susceptible d'être utilisée à des fins de statistiques et cartographies générales et non personnalisées de la provenance du public du conservatoire.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement général pour la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité et de limitation.

Vous pouvez exercer vos droits sur les données personnelles vous concernant sur simple demande :

par courriel à l'adresse : dpo@valleesud.fr

ou sur le formulaire suivant : <https://www.valleesud.fr/fr/formulaire-de-demande-informations-personnelles>

ou par voie postale : Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris, le Délégué à la protection des données, 28, rue de la Redoute 92260 Fontenay-aux-Roses.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Vallée Sud - Grand Paris : www.valleesud.fr rubrique « RGPD ».

La prise de vue (photographies ou vidéos) et la publication de l'image de l'élève ci-dessus nommé sur différents supports, y compris numériques et sur internet, magazines distribués par la ville de Clamart et l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris ou tout autre document relatif au conservatoire pour une période d'une année scolaire. Ces prises de vue n'ont en aucun cas un but commercial. Les éventuels commentaires accompagnant la production des images respectent la réputation de l'élève.

Je soussigné(e).....

- certifie en tant que responsable légal de l'élève, ou en tant qu'élève majeur, l'exactitude des informations communiquées et m'engage à informer dans les plus brefs délais le secrétariat du conservatoire Henri Dutilleux de Clamart, de tout changement de situation ou de coordonnées.

- déclare avoir pris connaissance de la charte d'inscription, du règlement des études et du règlement intérieur, et m'engage à en respecter les modalités.

Droit à l'image : j'autorise je n'autorise pas

Date :/...../2020

Signature :

CONDITIONS D'ADMISSION

Le cursus s'adresse à des élèves titulaires au minimum d'un Brevet d'Études Musicales de fin de 2ème cycle. DE préférence au moins une année préalable « d'orientation », en de troisième cycle court est souhaitable.

Le concours d'admission est commun aux CRD de Clamart et de Bourg la Reine-Sceaux, mais en s'inscrivant dans un CRD, les élèves choisissent le CRD où ils effectuent leurs études dans la dominante instrumentale.

Certaines UV spécifiques d'enseignement peuvent être suivies dans l'un des deux établissements.

La formation représente 750 heures (sur deux à quatre ans maximum). Des équivalences peuvent être attribuées aux candidats titulaires de diplôme musicaux universitaires ou de DEM de disciplines d'érudition, ou diplômes d'enseignement supérieur en musique. Néanmoins la formation ne peut comporter uniquement des cours instrumentaux : La pratique collective, la participation aux cours spécifiques, master class, projets, est obligatoire.

Pour les candidats déjà titulaires d'un DEM : les candidats en CPES s'inscrivent en perfectionnement et passeront un prix de Perfectionnement après un an, (ou deux ans sur décision de la direction).

Les candidats non titulaires d'un DEM ou DNOP peuvent se présenter en COP en vue d'obtenir un DEM.

Calendrier et programmes des examens d'admission :

Suite à inscription avant le 30 septembre, les candidats aux examens d'entrée en CPES-COP-Perfectionnement seront convoqués

(Pour le CRD de Bourg la Reine-Sceaux : En téléchargement sur le site du CRD de Bourg la Reine)

Pour les candidats au CRD de Clamart : Programme de 15 à 20 mns (le candidat pourra être entendu dans une partie du programme), comportant au minimum deux à trois œuvres d'époques et styles différents.

Un programme spécifique est parfois imposé par instrument. Tout programme imposé au CRD de Bourg la Reine et aux CNSM de Paris et Lyon et dans un CRR d'Ile de France est admis.

Lundi 05 octobre : Violon et Violoncelle - (l'examen se déroulera au CRD de Bourg La Reine)

Mardi 06 octobre : Chant lyrique - (l'examen se déroulera au CRD de Bourg La Reine)

Mardi 06 octobre : Bois (Flûte traversière/Clarinettes/Hautbois/Basson)-l'examen se déroulera au CRD de Clamart

Mercredi 07 octobre Jazz - (l'examen se déroulera au CRD de Bourg La Reine)

Mercredi 7 octobre : Musique Ancienne (Clavecin, Viole de gambe, Flûte à bec, Violon baroque, Violoncelle baroque, Guitare baroque et renaissance)- l'examen se déroulera au CRD de Clamart

Jeudi 8 octobre : Saxophone l'examen se déroulera au CRD de Bourg-la-Reine

Jeudi 8 octobre : Harpe l'examen se déroulera au CRD de Bourg-la-Reine

Vendredi 9 octobre : Alto/Contrebasse l'examen se déroulera au CRD de Bourg-la-Reine

Vendredi 9 octobre : Piano l'examen se déroulera au CRD de Bourg-la-Reine

Lundi 12 octobre : Guitare l'examen se déroulera au CRD de Bourg-la-Reine

Lundi 12 octobre : Piccolo l'examen se déroulera au CRD de Clamart

Mercredi 14 octobre : Cuivres (Trompette/Cor/Trombone/Tuba) -l'examen se déroulera au CRD de Bourg La Reine

PROGRAMME D'ENTREE COP-CPES en préfiguration (octobre 2020)
(Programmes communs pour les candidats au CRD de Clamart
et au CRD de Bourg la Reine - Sceaux,
ou programmes signalés spécifiques à un établissement.

Chaque candidat doit envoyer une lettre de motivation de trois pages maximum, exposant ses motivations pour suivre ce cycle d'études, son projet d'études supérieures ultérieures, et son désir de projet professionnel. Après exécution du programme musical, un entretien avec le jury, de 5 à 10 minutes portera sur la lettre de motivation, envoyée avec le dossier d'inscription.

Des épreuves de formation musicale comprenant une partie d'analyse musicale, seront organisées pour les candidats retenus à l'issue des épreuves musicales.

Elles se dérouleront pour tous avant le 17 octobre.

VIOLON

1. Gigue de la IIème Partita pour violon seul de Johann-Sebastian BACH

OU

un Caprice de Rode au choix

2. Premier Mouvement du Concerto en sol mineur de Max Bruch

OU

Final du Concerto en Do Majeur de Joseph Haydn (sans cadence)

OU

tout autre mouvement de concerto présenté pour un concours d'entrée dans un autre CRD ou CRR

ALTO

2 œuvres choisies dans les réservoirs suivants :

Liste A:

Une œuvre au choix dans la liste suivante :

- Concerto pour alto en Ré Majeur (1er mouvement) F. A. Hoffmeister (*Editions Henle*)
- Concerto pour alto en Ré Majeur (1er mouvement) C. Stamitz (*Editions Henle*)
- Fantaisie J. N. Hummel (*Editions Transatlantiques*)
- Andante et Rondo Ungarese C. M. V. Weber (*Editions Schott*)
- Sonate « Arpeggione » (1er mouvement) F. Schubert (*Editions Henle ou Bärenreiter*)
- Der Schwanendreher (1er mouvement) P. Hindemith (*Editions Schott*)
- Rhapsody - Concerto (2ème & 3ème mouvement) B. Martinu (*Editions Schott ou Bärenreiter*)
- Sonate pour alto et piano (2ème mouvement) D. Chostakovitch (*Editions Sikorski*)

Liste B

- Une étude au choix parmi les
- 24 Caprices P. Rode (*Edition au choix*)
- 2 mouvements d'une suite de J.S. Bach (*Edition au choix*)
- une étude au choix de Viola Spices G.Knox (*Edition Schott*)

VIOLONCELLE

- un mouvement de concerto
- et un mouvement d'une des six suites pour violoncelle seul de JS BACH

GUITARE

- 1) une œuvre polyphonique de la Renaissance ou une œuvre Baroque
- 2) une étude, ou autre pièce, extrait de Sonate, etc... (Classique ou Romantique)
- 3) une pièce du XXème siècle (d'origine populaire, jusqu'aux langages contemporains)

durée maximale : 15 minutes environ

Exemple de programme

- 1) Fantaisie - Luis Milan
- 2) Etude en La M - D. Allard- F. Tarrega
- 3) Tiento - Maurice Ohana

SAXOPHONE

Entrée en COP/ (CPES en préfiguration)

Une œuvre au choix parmi :

Sonate de Paul Creston, mouvement 1 & 2

Tableaux de Provence de Paule Maurice, mouvements 1-3-4

Ballade de Henri Tomasi, jusqu'au point d'arrêt, chiffre 32

Concerto de Pierre-Max Dubois, mouvements 2 et 3

Entrée en cursus perfectionnement (et CPES en préfiguration pour les candidats déjà titulaires d'un DEM)

Concerto de Henri Tomasi, 2e mouvement : Giration

Concertino da Camera de Jacques Ibert, 2e mouvement

Concerto de Pierre-Max Dubois, mouvement 1

Lamento et Rondo de Pierre Sancan

+ un solo d'une transcription d'œuvre ou extrait d'œuvre appartenant aux répertoires des XVIIe - XVIIIe siècles, instrument au choix n'excédant pas 8mns

N.B : un candidat peut présenter une œuvre avec accompagnement, qui serait imposée au concours d'entrée d'un CNSMD, Pôle Supérieur, ou CRD ou CRR d'Île de France.

En fonction des conditions sanitaires et de la situation internationale des transports, ce concours pourra se dérouler sous la forme d'une sélection à partir de vidéos envoyées par les candidats. Un entretien, destiné à évaluer le projet et la motivation de chaque candidat, pourra être organisé avec les candidats par visioconférence.

PRATIQUE NOUVEAUX LANGAGES (Musique contemporaine) au CRD de Clamart (cursus perfectionnement)

20 minutes de programme libre : deux œuvres d'esthétiques différentes

PIANO

Entrée en 3e cycle court préparant au CEM :

Un prélude de Bach au choix parmi les 48 préludes et fugues
et 2e et 3e mouvements de l'opus 79 de Beethoven

Programme entrée COP/ CPES en préfiguration:

Une étude au choix

Imposé: Le prélude et fugue N3 en do# majeur (premier cahier) de J.S.Bach

Un morceau au choix d'époque différente.

(Pour le CRD de Bourg la Reine-Sceaux): Entrée en COP et CPES en préfiguration :

une étude au choix

et le Final du Concerto Italien de Bach

et Reflets dans l'eau, 1ère Image de Debussy

Perfectionnement /CPES en préfiguration, (si le candidat est déjà titulaire d'un DEM) :

Un prélude et fugue au choix dans les 2 livres du Clavier bien Tempéré de JS BACH

et deux œuvres au choix de styles différents

FLUTE TRAVERSIERE

2 pièces de styles ou d'époques différents.

(Des programmes imposés à l'entrée en COP dans d'autres CRD et CRR d'Ile de France sont acceptés.)

CHANT

Entrée en COP (pour le CRD de Clamart) :

Les candidats présenteront un programme au choix, de 25 mn au total, dans lequel le jury choisira un programme de 15 Minutes (à chanter par cœur).

Ce programme comportera au moins cinq airs en langue originale, dont au moins un en français, et de styles différents :

- un air de Théâtre (opéra, opéra-comique,opérette)
- une mélodie (française ou étrangère)
- une mélodie contemporaine d'un compositeur français (composée après 1960 en langue française ou étrangère)
- Un air classique ou d'oratorio
- Un air baroque
- la vocalise de Rossini (piano et forte).

Le candidat devra de plus chanter une courte lecture à vue.

Un entretien avec le jury portera sur les motivations et le projet du candidat, à partir de la lettre de motivation envoyée avant les épreuves.

N.B :

Le CRD fournit un accompagnateur mais les candidats peuvent être accompagnés de leur propre pianiste. Ils devront prévoir d'apporter leurs partitions en triple exemplaires

INSTRUMENTS ANCIENS

Entrée en COP, (et en CPES en préfiguration pour les instruments indiqués *)

Clavecin	Programme libre d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes comprenant au moins 2 pièces ou extraits de pièce de styles différents, dont une de J.S. Bach
Flûte à bec*	Programme libre d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes comprenant au moins 2 pièces ou extraits de pièce de styles différents dont l'une antérieure à 1650
Flûte et tambour	Programme libre d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes comprenant des œuvres de styles différents : médiéval, renaissance, répertoire traditionnel d'au moins deux régions différentes
Violon baroque*	Programme d'une durée d'environ 15 minutes comprenant au moins trois pièces ou extraits de pièces de style, pays et époque différents, au choix parmi les suivantes : - pièce italienne du XVIIe siècle - pièce française du XVIIe ou XVIIIe siècle - une Fantaisie ou une sonate méthodique de Telemann ; ou une des deux sonates pour violon et basse continue de J.S. Bach
Guitares* Renaissance et Baroque	Programme libre d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes comprenant des œuvres de styles et pays différents

JAZZ

Épreuve de Jeu : 15/20 minutes environ

Exécuter dans l'ordre suivant :

1. Une composition originale ou, à défaut, un morceau choisi par le candidat qui mettra en valeur sa personnalité musicale.

2. Un Standard/Composition du répertoire

Le candidat prépare trois thèmes dans la liste suivante par cœur et après écoute de la composition, le jury en choisit un des 3.

- All The Things You Are
- Stella By Starlight
- But not for me (Eb)
- You don't know what love is (F-)
- Cheryl (Charlie Parker)
- So What (Miles Davis)

3. Un texte présenté par le jury destiné à évaluer le niveau de déchiffrage du candidat.

Il est possible de se présenter avec sa formation pour le morceau libre. Toutefois, le standard de la liste sera interprété avec la rythmique du conservatoire. Matériel à disposition : 1 batterie, 1 piano, des amplis pour basse, clavier, guitare et instruments acoustiques. Le CRD fournit un trio accompagnateur (piano ou guitare/basse/batterie).

Entretien

A la suite de l'épreuve de jeu, il est prévu un entretien de 5/10 minutes avec le jury, destiné à évaluer les motivations des candidats. Ils devront fournir auparavant un CV, remplir un questionnaire concernant leurs motivations et leurs objectifs professionnels.

Examen théorique : 1h

Ce test écrit évalue les connaissances en théorie, analyse et harmonie.

Évaluations complémentaires

Les candidats admis seront ensuite convoqués pour des évaluations complémentaires, afin d'optimiser leur placement dans les différents cours du cursus.

CONSERVATOIRE « HENRI DUTILLEUX »

à Rayonnement Départemental de Clamart Vallée Sud -Grand Paris

DIRECTEUR : Jean-Marie SCIESZKA

Place Jules Hunebelle, 92140 Clamart / 01 55 95 92 72

conservatoire.clamart@valleesud.fr